

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.africa-union.org

**CONFERENCE DE L'UNION
DIX-SEPTIEME SESSION ORDINAIRE
30 JUIN – 1^{ER} JUILLET 2011
MALABO (GUINEE EQUATORIALE)**

**Assembly/AU/7(XVII)
Original : Anglais**

**RAPPORT DU COORDONNATEUR DU COMITE DES CHEFS D'ETAT
ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE SUR LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE (CAHOSCC) RELATIF AUX
TRAVAUX PREPARATOIRES EFFECTUES PAR L'AFRIQUE
EN VUE DE LA 17^{eme} CONFERENCE DES PARTIES (COP17)
A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC),
DURBAN (AFRIQUE DU SUD)**

**RAPPORT DU COORDONNATEUR DU COMITE DES CHEFS D'ETAT
ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE SUR LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE (CAHOSCC) RELATIF AUX TRAVAUX PREPARATOIRES
EFFECTUEES PAR L'AFRIQUE EN VUE DE LA 17^{ème} CONFERENCE DES
PARTIES (COP17) A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC), DURBAN (AFRIQUE DU SUD)**

INTRODUCTION

1. Le présent rapport a été élaboré conformément à la Décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.342(XVI) relative aux négociations sur le changement climatique, notamment en ce qui concerne les travaux préparatoires effectués par l'Afrique en vue de la dix-septième Conférence des parties (COP17) à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques/ septième Conférence des parties au Protocole de Kyoto (CMP7), qui doit se tenir de 28 novembre au 9 décembre 2011 à Durban (Afrique du Sud).

2. Le Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement sur le changement climatique (CAHOSCC) s'est réuni le 29 juin 2011, en marge de la 17^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'UA à Malabo (Guinée équatoriale). Le CAHOSCC a reçu les rapports de :

- a) la Commission sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions précédentes relatives aux changements climatiques, qui servent de documents de travail pour les travaux préparatoires à la COP17/CMP7 effectués par la Commission en collaboration avec les partenaires et qui mettent en exergue un certain nombre de questions nouvelles ;
- b) l'Algérie sur l'état d'avancement du processus de négociation depuis la COP16/CMP6 de Cancun, lequel met l'accent sur les impératifs qui visent à mettre à jour officiellement la Position africaine commune par le biais de l'AMCEN ;
- c) l'Afrique du Sud, en tant que pays d'accueil de la COP17/CMP7, sur les questions émergentes pour un éventuel résultat équilibré de la COP17/CMP7, qui se fonderait sur les éléments suivants : (i) mise en œuvre des dispositions de Cancun sur la technologie, l'atténuation, l'adaptation, le processus RED ; en commençant par le financement du Fonds vert pour le climat ; (ii) mise en place des mécanismes institutionnels prévus dans le cadre des décisions de Cancun ; (iii) prise en charge de la question de la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto ; (iv) conversion des promesses des pays développés en matière d'atténuation en 'engagements' ; et (v) importance de l'adaptation en tant que programme prioritaire de l'Afrique, qui doit être au cœur de l'accord, prévoyant notamment un mécanisme en vue d'une mise en œuvre concrète des mesures d'adaptation et du soutien financier et technologique qui doit les accompagner.

3. Le CAHOSCC a examiné ces rapports et, se basant sur l'état d'avancement du processus, les participants ont reconnu que Durban 2011 serait une importante plateforme mondiale qui s'inscrit dans la droite ligne pour la conclusion d'un accord

global sur le changement climatique. Ainsi, le CAHOSCC souligne l'importance d'établir des relations publiques efficaces et de mener des négociations à fin de gérer les attentes de Durban avec réalisme et de manière pratique. Cela est particulièrement significatif, car beaucoup reste encore à faire après Cancún.

4. Ce n'est pas un traité global, définitif et juridiquement contraignant qui est attendu de Durban, en raison des nombreuses pierres d'achoppement qui restent à écarter. En conséquence, il importe d'identifier et de concentrer notre énergie sur ce qui est réalisable en mesures concrètes. Pour ce faire, nous devons rester sur nos positions premières et maintenir nos principes fondamentaux. La gestion des attentes de Durban réside plus dans l'identification des résultats à atteindre au cours de la période restante qui mène à la Conférence de Durban. Les domaines dans lesquels il est nécessaire de faire des progrès sont, entre autres, les suivants :

- a) une répartition juste et équitable des ressources financières et des engagements pour l'adaptation et l'atténuation ;
- b) le renforcement des résultats attendus des engagements ;
- c) des résultats concrets pour les financements à long terme ;
- d) la mise sur pied d'un mécanisme de financement fiable en Afrique, etc.

5. Le CAHOSCC souligne, comme principe et pour son intérêt, que l'Afrique doit maintenir et s'engager dans des processus multilatéraux essentiels pour l'Afrique, car nous croyons en des systèmes justes, inclusifs et globaux. En conséquence, il est important, pour nos négociateurs, de garder à l'esprit que l'Afrique a peu d'options dans la recherche de solutions en dehors de systèmes multilatéraux, ce qui pourrait ne pas nécessairement être le cas pour les principales parties prenantes et les grands regroupements qui, cependant, sont à la recherche de solutions individuelles tout en s'engageant dans le système multilatéral. Pour nous, le succès signifie, entre autres, soutenir et renforcer le processus multilatéral, exhorter toutes les parties à trouver un terrain d'entente et à mettre en œuvre les décisions de Cancún, à parachever le travail sur lequel ils se sont mis d'accord à Bali.

6. L'Afrique, continent vulnérable, souhaite privilégier les résultats dans les régimes climatiques qui assurent la protection de l'environnement pour les générations futures ; d'où les appels pour la prise d'une décision pour une période de second engagement pour le Protocole de Kyoto, assorti d'une contribution juste et comparable à faire par les Etats non parties au Protocole.

7. Le CAHOSCC reconnaît l'importance de nouer et d'entretenir des alliances stratégiques, mais avertit que tous les pays/alliés devront nécessairement s'entendre sur toutes les questions avec nous. Dès lors, le CAHOSCC convient de poursuivre une stratégie de création et d'engagement des alliances au cas par cas, par l'identification minutieuse et l'harmonisation des positions et des intérêts. A cet égard, il serait conseillé d'impliquer certains groupements, outre le système multilatéral en attendant un accord final sur le changement climatique, pour profiter des opportunités dans les domaines de la technologie et des finances, etc.

8. Le CAHOSCC rappelle l'importance d'une bonne coordination au sein de la délégation africaine démontrée à Cancun, qui avait finalement contribué aux meilleurs résultats ; d'où l'accent mis sur le fait que des efforts supplémentaires doivent être déployés pour renforcer davantage l'étroite coordination au sein de la Commission, l'AMCEN, le Groupe africain des négociateurs, etc., à Durban. Le CAHOSCC souligne la nécessité pour les Etats membres de participer pleinement à la Conférence de Durban et de mobiliser notre appui en faveur de l'Afrique du Sud, en négociant comme une équipe avec une seule et même voix. Les travaux préparatoires pour monter un pavillon de l'Afrique doivent être intensifiés.

9. L'adaptation, qui est liée au développement durable, demeure l'agenda prioritaire de l'Afrique dans les négociations sur le changement climatique. Notre appel incessant pour un juste équilibre des finances pour l'atténuation et l'adaptation découle du fait que l'état de notre dépendance des ressources naturelles pour les moyens de subsistance rend l'Afrique particulièrement susceptible au changement climatique et à la variabilité. L'adaptation pour nous, porte sur le financement du développement écologique.

10. L'Afrique a besoin de poursuivre plus vigoureusement le point de l'ordre du jour sur le progrès relatif à la prestation en argent réel par rapport aux promesses faites précédemment. Le CAHOSCC reconnaît l'existence des acteurs globaux clés (exemple du BRICS) et encourage leur participation à des négociations où tout le monde gagne ; par exemple par l'attraction des ressources financières pour l'investissement dans le développement écologique durable en Afrique. A cet égard, des options souples et innovatrices devraient être explorées.

11. Le CAHOSCC propose un projet de décision à soumettre à l'examen et à l'adoption de la Conférence. (ci-joint en annexe).

2011-07-01

Report of the Coordinator of the Committee of African Heads of State and Government on Climate Change (CAHOSCC) on Africa's Preparation for the 17th Conference of Parties of the UNFCCC (COP17), Durban, South Africa, 28 November – 9 December 2011

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/9096>

Downloaded from African Union Common Repository